

France Assos Santé Mayotte : La 18ème délégation régionale de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé a vu le jour !

L'implantation de délégations en régions permet à France Assos Santé de mailler le territoire, de promouvoir et défendre au plus proche du terrain la santé des populations. Cette implantation est évidemment également en place en Outre-mer avec désormais une délégation supplémentaire à Mayotte.

Suivant la création d'une Agence Régionale de Santé à Mayotte le 1^{er} juin 2020, le Conseil d'Administration de France Assos Santé avait voté la transformation de France Assos Santé Océan Indien en deux délégations distinctes ; France Assos Santé Océan Indien étant devenu France Assos Santé La Réunion en juin 2020, il restait à créer la délégation mahoraise. Cela a pris un peu de temps en raison de la crise sanitaire, mais c'est désormais chose faite depuis ce mercredi 29 septembre 2021 !

En visioconférence depuis l'Hexagone, Gérard Raymond, Président de France Assos Santé, a eu le plaisir d'ouvrir à la suite du Maire de Ouangani, Monsieur Youssouf Ambdi, l'Assemblée Régionale constitutive de la 18ème délégation régionale de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé : France Assos Santé Mayotte !

Sylvain FERNANDEZ-CURIEL (coordinateur national de France Assos Santé), en lien sur place avec Madame DJIHADI Enrafati (Directrice de l'UDAF Mayotte), a animé les procédures électives de l'assemblée régionale constitutive et du comité régional. Aux termes de deux heures d'instance, déroulées dans une ambiance chaleureuse et engageante, cinq membres titulaires ont été élus et représentent l'ensemble des associations fondatrices de la délégation, à savoir : France Alzheimer Mayotte ; l'Union Départementale Confédération Syndicales des Familles de Mayotte (UDCSF) ; la Fédération Familles Rurales de Mayotte ; l'association Nariké M'Sada et l'Union Départementale des Associations Familiales de Mayotte (UDAF). Madame HAFIDHOU Antufaty (UDCSF) a ensuite été élue en qualité de Présidente et Madame MOHAMED Sayra (Fédération Familles Rurales de Mayotte), en qualité de trésorière.

Pour France Assos Santé, il était essentiel qu'une délégation puisse voir le jour à Mayotte et que la promotion et la défense de la démocratie sanitaire puissent être assurées sur place. Le territoire mahorais comporte des problématiques de santé publique singulières pour lesquelles il est nécessaire d'apporter des réponses adaptées et contextualisées. En 2019, l'INSEE recensait plus de 270 000 habitants dont la moitié de la population a moins de 18 ans, faisant ainsi de ce département le plus jeune de France. La précarité sanitaire et sociale, la progression des maladies chroniques et la situation environnementale appellent nécessairement l'action des associations.

Comme l'a souligné Gérard Raymond le 29 septembre à l'attention de l'assemblée réunie « Malgré les difficultés dues à cette pandémie mondiale et à la spécificité de votre territoire, il est indispensable que les usagers de la santé, regroupés en association, soient aussi présents et acteurs sur ce territoire. Nous sommes conscients que cette crise sanitaire, ici plus qu'ailleurs, a montré combien notre système de santé a besoin d'être réformé pour répondre aux attentes et aux besoins de toutes et de tous. ».

Ainsi, outre la fierté d'accueillir cette nouvelle délégation dans son réseau, France Assos Santé pourra grâce à cette délégation mahoraise, œuvrer, à l'établissement d'un système de santé plus juste, équitable et résilient dans un territoire qui en a tant besoin.